



Bulletin d'Information Génial **A08-n01**

L'AGECVM , ton syndicat étudiant.

Être aux études, ce n'est pas seulement payer ses frais de scolarité, aller à ses cours et avoir son diplôme. Notre statut d'étudiant-e nous confère une condition particulière, comparable à celle d'un travailleur ou d'une travailleuse intellectuel-le. Nous avons donc des intérêts et des droits en commun, mais aussi des devoirs face à l'ensemble de la société. En ce sens, puisque l'administration du CÉGEP, comme le gouvernement, prennent souvent des décisions qui nous sont défavorables, nous avons intérêt à nous regrouper pour bâtir une force collective afin de protéger et revendiquer nos droits. C'est justement la mission que s'est donnée l'Association générale des étudiantEs du cégep du Vieux-Montréal (AGECVM).

Votre syndicat étudiant fonctionne d'une manière démocratique; c'est-à-dire sous le contrôle direct de ses membres (l'ensemble des étudiant-e-s inscrit-es à l'enseignement régulier) et ce, par le biais des assemblées générales (AG) qui se tiennent environ à tous les mois. On y traite entre autres du budget, des élections et des campagnes de l'AGECVM. Toutes les positions mises de l'avant par l'AGECVM proviennent de décisions prises en AG. Les décisions votées seront ensuite appliquées par le conseil exécutif ainsi que divers comités de l'association. L'AGECVM est donc à l'image de la participation de ses membres!

Que se soit lors d'un conflit avec un-e professeur-e, lorsque vous croyez être victime de discrimination ou pour lutter pour l'amélioration des conditions de vie des étudiant-e-s et de l'ensemble de la société, l'AGECVM est un outil de choix.

L'AGECVM est issue d'un syndicalisme étudiant combatif et démocratique: elle privilégie la mobilisation des étudiant-es, par le biais d'une diffusion massive d'information, puis la mise en branle d'un plan d'action afin de faire entendre notre voix lors d'éventuelles négociations. Pour l'AGECVM, chaque citoyen-ne a le droit à une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non discriminatoire. Non seulement elle dénonce, mais également elle lutte contre la tendance des dernières années qui consiste en un recul du financement public des institutions post-secondaires et place le droit à l'éducation au centre d'un combat plus large pour une société égalitaire et démocratique.

Nous avons l'obligation de rester vigilant-es, car pas une année ne passe sans l'annonce d'une nouvelle attaque contre le droit à l'éducation...

Élections au Bureau Exécutif

Le bureau exécutif de l'AGECVM: ce dernier s'occupe de la gestion quotidienne de notre association étudiante. Les différents postes sont : responsable générale, secrétaire générale, responsable aux affaires internes, responsable aux affaires externes, responsable à la trésorerie, responsable à la pédagogie, responsable aux affaires socioculturelles, responsable à la mobilisation, responsable à l'information.

Afin de connaître les modalités des élections vous devez être présent à l'assemblée générale du 3 septembre, qui aura lieu à 15h30 au café l'Exode. Pour plus d'info au sujet des différents postes ainsi que pour déposer votre candidature vous devez vous présenter au local de l'AGECVM (3.85).

À ceux et celles qui veulent faire bouger les choses, BIENVENUE!

Pour plus d'information sur les postes disponibles, consultez votre agenda étudiant ou les statuts et règlements de l'AGECVM disponibles au local 3.85 ou en allant sur le site : <http://vega.cvm.qc.ca/agecvm/gamma/>

Dates à retenir

AG : 3 septembre, 15h30 au café l'Exode

BE : habituellement tous les lundis

TC : à déterminer (surveillez le site web)

Comité de mobilisation :

alternance entre les mardis et les jeudis.

Camp de formation de l'ASSÉ :

27 et 28 septembre 2008.

Congrès de l'ASSÉ :

25 et 26 octobre 2008

B I G

Où va notre argent?

Chaque membre paie une cotisation automatique (perçue lors de l'inscription) de 20\$ par année qui est fixée démocratiquement par l'assemblée générale. Ces cotisations témoignent du principe de solidarité au nom duquel tous les individus mettent en commun des ressources afin de pouvoir concrétiser des actions collectives ayant pour but la défense de leurs droits et intérêts.

Le budget de l'AGECVM sert à financer différents services offerts à la population étudiante (agenda, photocopieurs, fax, etc.), différents comités qui organisent diverses activités pour les étudiant-es, la production de matériel d'information, des activités socio-culturelles comme le party de la rentrée.

Pour plus de détails, consultez notre site web:
<http://vega.cvm.qc.ca/agecvm/gamma/>

« Et moi qu'est-ce que je peux y faire? »

Le comité de mobilisation permet de rassembler les personnes désirant agir afin de diffuser de l'information sur les enjeux touchant la population étudiante, d'inciter cette dernière à participer aux assemblées générales et d'assurer la mise en branle du plan d'action voté en assemblée générale.

Le comité de mobilisation est ouvert à toutes et à tous; n'hésites pas à venir t'informer au A3.85.

Les comités thématiques

En plus de ton comité de concentration (Comité qui regroupe toutEs les ÉtudiantEs de ton programme), tu peux t'impliquer au sein d'un comité thématique. Il en existe une vingtaine : comité Envieuxro, Libertad, Amnistie International, Impro, etc. (tu peux retrouver des descriptions précises sur chaque comité dans l'agenda qui t'es offert par l'AGECVM.)

En somme, quels que soient tes intérêts, implique-toi; il y a une place pour faire entendre ta voix!

Pour connaître les heures et le lieu de réunion de ces organismes, informe-toi à l'AGECVM, au local A3.85.

À surveiller cette session...

Au cours de la dernière année, nous avons beaucoup parlé du dégel des frais de scolarité universitaires amorcé par le gouvernement libéral. Haussant les frais annuels de 500\$ sur cinq ans, cette mesure, nous dit-on, vise à réduire le déficit énorme des universités québécoises. Or, au cours des dernières années, le gouvernement a pour sa part diminué sa contribution au financement des institutions publiques¹ et préfère dépenser les fonds publics dans des mesures qui avantagent les mieux nantis (abolition de la taxe sur le capital, baisse d'impôts pour les plus fortunés...). Or, si les déboires financiers des universités ont défrayé les manchettes de la presse au cours des derniers mois, il ne faut pas oublier que c'est l'ensemble des services sociaux qui pâtit de ce désengagement de l'État et qui se tourne progressivement vers le privé pour combler ses déficits. Aussi, non seulement la qualité des services se dégrade-t-elle, mais surtout, on fait graduellement entrer les services sociaux dans une logique marchande où ceux-ci ne sont plus un droit pour tous et toutes, mais deviennent plutôt un produit offert aux citoyen-nes qui en ont les moyens.

En éducation, cela se traduit par la hausse des frais de scolarité et des frais afférents, par l'octroi de monopoles à des multinationales pour le contrôle des cafétérias, par une plus grande place accordée à l'industrie au sein des conseils d'administration des cégeps et des universités et par la prise en charge de certains programmes par l'industrie elle-même (Campus Ubisoft du cégep de Matane, par exemple).

S'insurgeant devant cette ingérence du privé dans les services publics, l'ASSÉ (l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante) a donc consulté ses membres par le biais des assemblées générales locales et a décidé de lancer une campagne contre la privatisation des services sociaux et plus particulièrement des institutions scolaires. Au Vieux-Montréal, une consultation sur cette éventuelle campagne aura lieu lors de la première l'assemblée générale de la session d'automne 2008 du 3 septembre, et devrait tourner autour de deux axes principaux. D'abord, mettre fin au monopole exercé sur la cafétéria par la firme Laliberté, dans le but d'avoir une cafétéria qui nous offrirait des produits sains, à coût raisonnable, ainsi que des conditions de travail plus respectables pour ses employé-es. Ensuite, dénoncer le caractère anti-démocratique du conseil d'administration du cégep dont la majorité des membres sont des acteurs extérieurs ou des membres de l'administration, ce qui empêche les véritables acteurs du collège (étudiant-e-s, professeur-e-s, professionnel-le-s, employé-e-s de soutien) de prendre réellement part aux décisions. Ainsi, vous recevrez de l'information sur ces enjeux et serez invité-es à vous pronocer sur l'orientation de cette campagne lors de la prochaine AG. Si par la suite vous désirez vous impliquer dans cette campagne, n'hésitez pas à rejoindre le comité de mobilisation!

B I G